

AMBASSADE
DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
EN FRANCE

4, avenue Raphaël 75016 PARIS
Tél. : 01 45 04 62 11

Photographie

DEMANDE DE VISA POUR MOINS DE TROIS MOIS

*Les visas sont accordés pour une durée de 90 jours maximum
et doivent être utilisés dans les six mois à compter de la date d'émission.*

NOM :
Prénoms :
Nom de jeune fille :
Né (e) le : à :
Situation de famille :
Nationalité actuelle :
Nationalité d'origine :
Domicile habituel :
..... Tél. :
Profession ou qualité :
Employeur :
.....
Adresse :
.....

AVIS DU CHEF DE POSTE

Visa n°
Date
Type
Nombre de jours
Nombre d'entrées
Perçu
Quittance n°
du
Référence

Passeport n° délivré à date :
Par : Expire le :
Nature du visa Transit à destination de :
 Court séjour – Nombre de jours :
Nombre d'entées : Moyen de transport :

Date d'entrée à Madagascar : lieu :
Date de sortie : lieu :
Voyagez-vous seul (e) ? Si vous voyages avec des membres de votre famille, indiquez leurs
noms et prénoms :
.....
Motif du voyage : **Tourisme** **Affaires** **Autres (à préciser)** :
Si affaires, congrès, manifestations, études ou stages, indiquez les noms et adresses des
commerçants, industriels, de l'organisateur, des établissements fréquentés, lieu, date et durée
Si vous avez déjà habité pendant plus de trois ans sans interruption à Madagascar, précisez où et
quand :
Attaches familiales ou références à Madagascar :
.....
Indication de vos adresses à Madagascar durant votre séjour et conditions
d'hébergement :
Personne à prévenir en cas de nécessité et pouvant servir de garantie ici en France :
.....

**Je m'engage à n'accepter aucun emploi rémunéré ou au pair durant mon séjour, à ne pas
chercher à m'y installer définitivement et à quitter le territoire malgache à l'expiration du
visa qui me sera éventuellement accordé. Ma signature engage ma responsabilité et
m'expose, en sus des poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations, à me
voir refuser tout visa à l'avenir.**

A le
(signature)

**Avez-vous besoin d'un visa ?**

Le consulat exigeant la présence du titulaire du passeport lors du dépôt de la demande de visa, Action-Visas suspend ses services pour cette

Si vous êtes ressortissant français, vous avez besoin d'un visa d'entrée pour Madagascar.

ATTENTION : Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans. Pour obtenir une autorisation de sortie de territoire, la personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie ou à la préfecture dont dépend son domicile. Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration (décision du juge, par exemple).

ATTENTION: tous les nouveaux passeports français de type Delphine ne permettent pas d'y inscrire des enfants mineurs. Chaque enfant mineur doit donc être en possession de son propre passeport et visa pour entrer dans les pays nécessitant de présenter un passeport et/ou un visa. Les tarifs pratiqués des visas sont alors ceux des adultes.

Attention : en aucun cas, la société Servinco, action-visas.com et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas. Pour tous les pays ne nécessitant pas de visa avant le départ, nous vous conseillons de vérifier les formalités exactes auprès des ambassades, offices de tourisme ou ministères concernés afin de prendre connaissance d'éventuelles modifications ou exigences.



Assurance Rapatriement - L'EUROPEENNE D'ASSURANCES

action-visas.com a négocié pour vous auprès de l'Européenne d'Assurances, une assurance rapatriement spécifique pour 39 Euro/pers. vous couvrant sur une période de 45 jours! Il vous suffit de cocher l'option assurance ou encore de nous fournir votre liste complète des personnes à assurer (Nom, Prénom, date de naissance). Un contrat d'assurance avec votre numéro de souscription (protocole Européenne d'Assurances) vous sera retourné. Vous partez dans une heure? action-visas.com peut vous fournir une Assurance Rapatriement Européenne d'Assurances immédiatement et vous communiquer (tél, fax) votre n° d'assurance et les procédures d'usage! Garanties générales: voir la rubrique Rapatriement d'action-visas.com

action-visas.com